

APPEL À CANDIDATURES « BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE »

Boutique éphémère située à proximité de l'échangeur autoroutier à l'entrée de Capbreton, route de Bénésse-Maremne.



Vous êtes un entrepreneur et vous souhaitez tester, valoriser ou développer une offre de produits ou de services auprès du grand public ?

La Communauté de communes MACS met à votre disposition un local commercial avec parking, idéalement situé à l'entrée de la ville de Capbreton, sur un axe très fréquenté (15 000 véhicules/jour en saison), aménagé d'une piste cyclable reliant les lieux de vie et d'activités alentours.

Dans le cadre de sa stratégie de soutien au développement économique local, MACS propose un espace de vente aux entrepreneurs souhaitant expérimenter la commercialisation d'un produit ou service pour une durée limitée, le temps d'une saison estivale, avant une implantation pérenne dans un local sur le territoire.

Avec une très bonne visibilité, un loyer modéré et des conditions d'installation optimales, cette opportunité permet de tester un concept en situation réelle, de rencontrer une clientèle potentielle et de bénéficier d'un tremplin vers une installation à long terme. Cette offre complète les dispositifs d'accompagnement déjà en place sur le territoire et s'inscrit dans la continuité des actions menées par la collectivité en faveur de l'entrepreneuriat local.

RÈGLEMENT DE L'APPEL À CANDIDATURES

DESSCRIPTIF DU LOCAL

La Communauté de communes MACS propose un local commercial situé à proximité de l'échangeur autoroutier - RD28 – entrée de Capbreton, composé de :

- 21,50 m² de surface commerciale
- 2,60 m² d'espace de stockage
- 2,70 m² de local rangement
- 5,45 m² de sanitaires

Points forts :

Local situé sur un axe passant (15 000 véhicules par jour en saison)

Lumineux et en bon état

3 vitrines commerciales très attractives

Equipé d'un système de climatisation et anti-intrusion,

Petite terrasse avec table de pique-nique

Parking de 8 places

DESTINATION DE LA BOUTIQUE EPHEMERE

Destination de la boutique éphémère

- commerce saisonnier ;
- test d'emplacement avant une implantation pérenne sur le territoire ;
- lancement ou expérimentation d'un concept ou d'une marque (ex. étude de marché) ;
- un modèle innovant de distribution ou de commercialisation ;
- la communication autour d'un nouveau produit ou service, ou l'écoulement d'un stock ;
- une offre liée à la mobilité douce ;
- la valorisation de produits issus de ressources locales, écoresponsables ou naturelles.

Activités non autorisées :

- L'implantation de modules de distribution automatiques (type casiers).
- Toute offre de restauration mobile, notamment food-trucks, sur l'espace extérieur du local.
- Toute activité de fabrication alimentaire sur place.
- La restauration sur place.
- Professions libérales.
- Toute activité susceptible de générer des nuisances.

Activités alimentaires :

Toute activité alimentaire dont les produits ne sont pas fabriqués sur place devra :

- respecter l'ensemble des réglementations en vigueur en matière d'hygiène, de salubrité et de sécurité sanitaire ;
- fournir, le cas échéant, les justificatifs et documents réglementaires requis.

Vente de boissons alcoolisées :

- La vente de boissons alcoolisées, sur place ou à emporter, est autorisée sous réserve de l'obtention d'une licence réglementaire et de la transmission de celle-ci dans le dossier de candidature.

MODEALITES DE LOCATION

Location sous forme d'un bail dérogatoire de maximum 6 mois, d'avril à septembre 2026.

Loyer mensuel : 370 € / par mois, charges comprises (eau et d'électricité).

Caution : 1 mois de loyer

Possibilité d'installer le wifi (à la charge du candidat).

Le candidat sera le seul responsable de l'exploitation de la boutique éphémère. Il souscrira les assurances nécessaires à l'exercice de l'activité et devra garantir des risques liés à l'occupation temporaire du local.

PROFIL DU CANDIDAT

En recherche de local commercial pour tester, pérenniser ou développer une activité.

Le candidat devra fournir le planning de présence prévisionnel en précisant les jours et horaires envisagés.

Engagement du candidat

- le candidat proposera une présentation du projet économique ;
- il s'engagera à mettre tout en œuvre pour la réussite de son entreprise : obligation d'achalandage du point de vente, amplitude des jours et horaires d'ouverture... ;
- à la fin de la location, le candidat remettra à MACS un bilan d'activité.

Si vous êtes un porteur de projet, il est recommandé d'être accompagné par un organisme spécialisé en création d'entreprise (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Boutique de gestion...). Merci de préciser dans votre dossier quel est le profil de votre candidature.

CANDIDATURE

Pour candidater, il vous est demandé de fournir les éléments ci-dessous au plus tard **le vendredi 20 mars 2026** au service Développement Économique uniquement par mail : service.developpement.economique@cc-macs.org

Éléments constituant le dossier de candidature :

- le modèle économique du projet avec lettre de motivation, visuels des produits, tarifs, mise en espace des produits (mobilier...), jours et horaires de présence ;
- le plan de financement et le compte de résultat prévisionnel dédiés à la boutique éphémère ;
- Le bilan d'activité de l'année N-1
- une copie de la carte d'identité du locataire ;
- une copie de l'attestation d'assurance professionnelle ;
- un extrait Kbis ;

- les justificatifs requis en cas d'obligations réglementaires liées à l'activité ;

Afin d'étudier votre candidature, de pouvoir ensuite échanger oralement et par écrit, d'organiser les éventuels entretiens de sélection, d'assurer la bonne gestion du dossier de candidature, tout ou partie des données individuelles, autorisées par la loi, communiquées par le candidat dans le cadre du présent appel à projet sont susceptibles d'être collectées et traitées. Il s'agit notamment des données d'identité (prénom, nom de famille, date de naissance...), des données de communication (adresse électronique, numéros de téléphone, adresse domiciliaire), des données professionnelles (formations et diplômes), des données concernant le projet professionnel envisagé.

Les données communiquées servent à traiter les demandes de candidature pour l'appel à projets afin d'occuper la boutique éphémère et ses espaces extérieurs. Seuls les agents du service développement économique et les élus communautaires sont habilités à accéder aux données communiquées. La durée de conservation des données est fixée à 2 ans maximum. La base juridique de traitement de données personnelles est votre consentement ou notre intérêt légitime en tant que Communauté de communes MACS. Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification de vos données personnelles ainsi que du droit d'opposition, d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles pour motifs légitimes. Vous pouvez exercer vos droits à l'adresse dpd@cc-macs.org. En cas de non réponse sous 30 jours, vous êtes en droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

- L'analyse technique des dossiers de candidature est réalisée par le service Développement Économique de MACS.

Validation du choix du candidat avec les élus du Développement Economique de MACS.

Les critères d'analyse des candidatures seront les suivants :

1. L'activité confortant la dynamique de l'entrepreneur
2. Offre et gamme de prix
3. Mise en avant de l'offre sur le lieu de vente
4. Horaires d'ouvertures
5. Outils de communication pour promouvoir l'activité
6. Liens et connexions avec le territoire

PLANNING PRÉVISIONNEL

20 Mars 2026 > date limite de dépôt des dossiers de candidature

Fin Mars 2026 > choix du lauréat

Mi-Avril 2026 > installation du candidat dans la boutique éphémère

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Contact

Service Développement Économique

05 58 77 58 84

service.developpement.economique@cc-macs.org